

N° 013-17 /CP/MINSANTE/SG/DPML

Yaoundé, le 15 JAN 2020

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le Ministre de la Santé Publique en accord avec les laboratoires PFIZER, procède par mesure de précaution, à un rappel de tous les lots des médicaments SOLU-MEDROL circulant au Cameroun. Il s'agit précisément de :

- «SOLU-MEDROL, solution injectable, 20mg» ;
- «SOLU-MEDROL, solution injectable, 40mg» ;
- «SOLU-MEDROL, solution injectable, 120mg».

Cette décision fait suite à un défaut de remplissage des flacons de ces médicaments pouvant entraîner une faible efficacité après leur administration.

Par conséquent, tous les stocks des lots disponibles desdits médicaments doivent promptement être retournés aux fournisseurs et ne devront pas être retrouvés dans les établissements de distribution, les officines de pharmacie et tout autre point de dispensation.

Des médicaments équivalents sont disponibles sur le marché Camerounais.

Le Ministre de la Santé Publique précise qu'aucune réclamation ni aucun cas de pharmacovigilance, en lien avec le défaut de qualité n'ont été rapportés à ce jour au Cameroun. /-

Ampliations :

- MINSANTE/CAB
- SESP/CAB
- SG
- IG/MINSANTE
- DG/LANACOME
- DG/DOUANES
- SGS
- Tout DRSP(10)
- Président de l'Ordre des Pharmaciens
- Président du syndicat des Pharmaciens
- Tout Grossiste/Tout Responsable FS
- Tout Pharmacien d'Officine
- CRTV/RADIO/TELE
- CAMEROON TRIBUNE

Pour le Ministre de la Santé Publique
Le Secrétaire d'Etat à la Santé Publique
de la République du Cameroun

Yaoundé, le

15 JAN 2020



ALIM HAYATOU